



Résultats du concours Arbre de l'Année

Suite aux délibérations du jury le 11 octobre, les vainqueurs du concours « l'Arbre de l'année » ont été désignés. Organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (ONF), ce concours récompense des arbres de France présentés par des groupes et sélectionnés pour leurs caractéristiques naturalistes, esthétiques, historiques mais aussi pour le lien qui unit le groupe à l'arbre.

Cette année, le public a voté en nombre, plus de 20 000 votes. Au final c'est le **zamana du parc de l'Habitation Céron** (Martinique) avec 10 591 votes qui a remporté le prix du public. Le prix du jury, présidé par Robin Renucci, comédien, et composé de l'ONF, de Terre Sauvage, de la LPO et de l'association A.R.B.R.E.S. a été décerné au **platane de l'Aigle** (Normandie). Le jury a aussi remis le « coup de coeur du jury » au **Hêtre du Contadour** (Provence-Alpes-Côte d'Azur), arbre qu'il souhaitait célébrer pour ses qualités et son histoire unique.

La cérémonie de remise des prix a été suivie par le vernissage de l'exposition photographique des arbres candidats, grâce au soutien de l'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France et de SNCF Gares & Connexions, branche de SNCF en charge de la gestion, de l'exploitation et du développement des 3 000 gares françaises. Les visiteurs et voyageurs pourront découvrir cette exposition en gare de Paris-Montparnasse pendant deux mois. Elle mettra en lumière les 16 arbres candidats, photographiés par Emmanuel Boitier, ainsi que les 19 plus beaux arbres de la région Ile-de-France.

PRIX DU JURY



Photo © Emmanuel Boitier pour Terre Sauvage

On arrive par un pont enjambant la Risle, une petite rivière qui se fait affluent de la Seine et qui donne sur un parc verdoyant, vestige de l'ancien parc du château de L'Aigle. La surprise est de se retrouver non pas face à un arbre, mais face à deux arbres, deux platanes tricentenaires de forte stature, à la ramure impressionnante et d'une indéniable qualité esthétique. L'arbre présenté au concours est celui du fond du parc, un peu plus gros, avec 7 mètres de circonférence (contre 6,8 mètres pour son voisin). Il affiche une santé éblouissante. Peut-être même un peu trop vigoureuse au goût des jardiniers rencontrés dans le parc, qui passent un peu de trop de temps, selon eux, à éliminer tous les petits platanes qui poussent dans leurs potagers directement attenants.

Ce platane est intégré à la vie culturelle de la ville, par le biais notamment « Des dimanches après-midi sous les platanes » : des animations et des concerts sont organisés au pied du colosse durant tout l'été. Avec le vent qui fait bouger doucement les branches en cette belle journée ensoleillée de juillet, on dirait même qu'il danse : c'est sans doute un platane mélomane.

PRIX DU PUBLIC



Photo © Jean-Baptiste Barret pour Terre Sauvage

Le zamana, ou arbre à pluie, a été largement introduit en Asie du Sud-Est et dans certaines îles du Pacifique. En Martinique, il servait autrefois à abriter les plantations de caféiers et de cacaoyers, grâce à son port très large et sa forme comparable à celle d'un parasol. En cas de pluie, ses folioles se replient sur elles-mêmes et permettent aux gouttes d'atteindre le sol. Quand le soleil revient, les folioles se déploient à nouveau : sous l'arbre, le sol reste ainsi frais et humide. Le zamana du parc de l'Habitation Céron (une ancienne exploitation sucrière créée au XVIIIe siècle), est répertorié comme étant l'un des plus gros arbres visibles des petites Antilles : 10 personnes main dans la main sont nécessaires pour faire le tour de son énorme tronc. Son magnifique houppier, faits d'énormes branches moussues recouvertes d'épiphytes, couvre à l'aplomb une surface de plus de 5 000 m². Un arbre protecteur qui bénéficie lui-même d'une véritable douceur et indulgence de la part des éléments : il a survécu à tous les cyclones ainsi qu'à l'éruption volcanique mortelle de la montagne Pelée en 1902.

COUP DE CŒUR
DU JURY



Photo © Emmanuel Boitier pour Terre Sauvage

Le paysage est enchanteur. C'est un plateau fleuri de Haute-Provence, un camaïeu de couleurs, le violet des sauges, le rose du sainfoin et le blanc des marguerites, où se découpe la silhouette harmonieuse d'un hêtre fier, enveloppé d'un ciel bleu moutonné de nuages. Le hêtre du Contadour fait face à la montagne de Lure. Mais c'est son lien au mouvement pacifique des contadouriens, avant la seconde guerre mondiale, que le jury de l'Arbre de l'année a souhaité récompenser. En effet, le hêtre du Contadour était le lieu de rencontre privilégié pour Jean Giono et ses confrères, qui souhaitaient tous éviter l'éclatement de la guerre.

C'est aussi pour son symbolisme que ce hêtre a retenu l'attention du jury. Le réchauffement climatique affecte gravement la biodiversité, et les hêtres disparaissent très rapidement de la région. Cet arbre, espèce de plus en plus rare en Provence, est testament de l'importance des efforts de conservation.

Pour l'instant, le hêtre est toujours là, d'une beauté fascinante et sans apprêt, simple. Les cinéastes ne s'y sont pas trompés, faisant des lieux un site de tournage autour de l'œuvre de Jean Giono : Crésus, de Jean Giono lui-même, en 1960, Le hussard sur le toit, de Jean-Paul Rappeneau, en 1995, ou encore Les âmes fortes, de Raúl Ruiz en 2001. On comprend facilement pourquoi.

CONTACTS PRESSE

Christiane Baroche - ONF
christiane.baroche@onf.fr

Tél. 01 40 19 58 07 - 06 07 78 09 84

Claire Fournon - SNCF Gares & Connexions
ext.itg-portage.claire.fournon@sncf.fr

Tél. 01 80 50 04 30

Victoria Pullen - Terre sauvage
victoria.pullen@bayard-presse.com

Tél. 01 74 31 65 76

PHOTOS DES LAURÉATS 2016 DISPONIBLES AUPRÈS DE - Nadia METRAL nadia.metral@bayard-territoires.com Tél. 04 79 26 27 60

